

N°71

Objet :

ATTRIBUTION D'UNE
SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE A
L'ASSOCIATION « LES
ESSENTIELLES DU DESERT »
POUR LE PROJET RALLYE
ROSES DES SABLES 2026

Rapporteur :

Mme Katell LANDIER

Date de la Séance :

7 OCTOBRE 2026

Date de la Convocation :

1^{ER} OCTOBRE 2026

Date d'affichage de la
convocation :

1^{ER} OCTOBRE 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le 7 octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville d'Achères s'est réuni en séance sous la présidence de Monsieur François DAZELLE, Maire d'Achères, suite à la convocation faite plus de cinq jours à l'avance et affichée à la porte de la Mairie.

Etaient présents :

Camille VAUR, Patrick METOIS, Katell LANDIER, Thierry HERRMANN, Céline CHASSIN, Baptiste KHUN, Annie DEBRAY-GYRARD, Sarah SABOURIN, Jean-François DEMAREZ, **Maire-Adjoint**,

Suzanne JAUNET, Evelyne BEAUDICHON, Jacques TANGUY, Romain LASSERRE, **Conseillers Municipaux Délégués**,

Yves FUZET, Roger TENNEREL, Gisèle BLANC, Martin DESSAIGNES, Fatiha YAHIAOUI, Marie-Ange BONINE, Clarisse BONARO, Abdelkader ZYAN, Valentin GUILLAUME, Grégory SANCHEZ, Jessica DORLENCOURT, Louis-Armand VIREY, Stéphane PICHARD, Carlos LOPES, Catherine SCAGNI, Ingrid ROUSSEL, Mourad MERGUI, **Conseillers Municipaux**.

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Abdelyamin DERRADJI	pouvoir à	Camille VAUR
Maeva CRUZ	pouvoir à	Katell LANDIER
Theanmolée ARUNAKIRIDAS	pouvoir à	François DAZELLE
Laëtitia FARHAT-BERNARD	pouvoir à	Stéphane PICHARD

Etaient absents :

Secrétaire de séance : Clarisse BONARO

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 35

Membres présents : 31

Membres représentés : 04

Membres absents : 00

VOTE :

UNANIMITE

4 abstentions (Carlos LOPES, Catherine SCAGNI, Ingrid ROUSSEL, Mourad MERGUI)

CONSEIL MUNICIPAL DU 07/10/2026

N° 71

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « LES ESSENTIELLES DU DESERT » POUR LE PROJET RALLYE ROSES DES SABLES 2026

Rapporteur : Mme Katell LANDIER

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2121-29 ;

VU l'avis favorable de la Commission Municipale Services à la population du 29/09/2026

Considérant la demande formulée par l'association « Les Essentielles du Désert » pour le soutien à sa participation au Rallye Roses des Sables en octobre 2026 ;

Considérant que ce projet sportif et solidaire constitue un vecteur fort de sensibilisation aux handicaps invisibles et s'inscrit pleinement dans les actions de promotion de la santé, de la prévention et de l'inclusion, particulièrement en lien avec les initiatives d'Octobre Rose ;

Considérant l'intérêt public local de soutenir cette démarche engagée et solidaire portée par une initiative associative ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés (4 abstentions : Carlos LOPES, Catherine SCAGNI, Ingrid ROUSSEL, Mourad MERGUI)

ARTICLE 1 : APPROUVE l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 € (trois cents euros) à l'association « Les Essentielles du Désert ».

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

ARTICLE 3 : PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget Principal 2026 à l'imputation 6574.

Fait et délibéré à Achères, le 7 octobre 2026

- Certifié exécutoire (Art. L2131-1 du CGCT)

Le 16/10/2026
Pour le Maire et par délégation


O. CASENAZ
P.G.S.



Pour extrait conforme,

Le Maire
François DAZELLE

